

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 41 (1949)
Heft: 8

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

II^e cours de l'Ecole ouvrière suisse

Avis aux militants syndicaux

C'est ce printemps que l'Ecole ouvrière, division romande, a repris son activité en organisant un premier cours à l'Hôtel Victoria, à Chexbres.

Le deuxième et dernier cours de cette année aura lieu du *19 septembre au 1^{er} octobre 1949*, également à Chexbres.

Au programme: L'économie suisse (suite du premier cours); contrat collectif de travail; la législation protectrice des travailleurs; le mouvement coopératif en Suisse; l'assurance-chômage; tactique dans les pourparlers contractuels; l'histoire du mouvement ouvrier suisse; l'art de rédiger un article, une excursion.

Nous rappelons que ce cours est offert gratuitement. En revanche, les fédérations ou les participants auront à régler les frais de pension (13 fr. par jour).

Nous prions les militants syndicalistes qui désirent participer à ce cours de bien vouloir s'approcher, aussitôt que possible, de leur fédération respective.

La Centrale suisse d'éducation ouvrière, rue Monbijou 61, à Berne, enverra, sur demande, le programme détaillé de ce deuxième cours de l'Ecole ouvrière.
